

A titre de mesure (logique) de lutte contre l'obésité des enfants et des adolescents, la suppression de la vente de boissons sucrées dans les écoles et collèges a été décidée par certaines autorités sanitaires. La pratique confirme-t-elle cette « logique » ?

L'objectif de cette étude réalisée dans les écoles américaines de 40 états était de déterminer si la politique de réguler l'accès aux boissons sucrées (BS) dans les écoles était associée à une réduction de la consommation de ces boissons dans les établissements scolaire ainsi que de la consommation globale. Aux USA certains états prohibent l'accès aux BS dans les écoles et d'autres ne le font pas.

Après ajustement aux variables tels que : l'ethnicité, la pauvreté, l'obésité et le nombre d'élèves par classe, les résultats montrent que dans les états qui interdisent la vente des BS à l'école, il y a une diminution significative de l'accès aux BS et de leur achat dans l'école. Par contre la consommation globale de BS (dans l'établissement scolaire et à l'extérieur) reste indépendante de l'accès ou non à ces boissons à l'école. Les élèves consomment au total autant de BS dans les états qui ont une politique prohibitive que dans ceux qui n'en ont pas.

Les auteurs concluent que si la politique d'interdiction des BS dans les écoles en réduit l'accès et la consommation à l'école elle n'en diminue pas la consommation globale.

Cette étude illustre la complexité des relations entre environnement et comportement alimentaire.

Ceci doit pousser les responsables sanitaires à ne pas décréter des lois à large échelle basées sur des recommandations « logiques », mais sur des études cliniques de terrain. Cela éviterait de gaspiller les deniers publics...

30/11/11 - Dr Rodi Courie - Univadis